

Les TIC au service du développement territorial dans la construction et la transmission des savoirs

VENTURINI Marie Michèle Enseignante responsable Pédagogique Information et Communication Université de Corse Pascal Paoli, France, mmventuri@univ-corse.fr

MASSIANI Jean Paul Enseignant Université de Corse Pascal Paoli, France, jpmassiani@free.fr

Mots-clés : échange, transmission, savoirs, développement territorial, local, Tic.

Résumé :

La formule que nous pourrions utiliser en sous-titre est la suivante : « Penser localement pour agir globalement » & « Penser globalement pour agir localement ». Celle-ci proposée et développée par les économistes, doit-elle s'appliquer à la formation lorsque celle-ci fait appel aux TIC et en quoi, c'est notre proposition, peut-elle contribuer à valoriser le territoire support de ces actions ? Pour y prétendre, elle doit synthétiser un discours complet et intégrer le fait que la vision statique du territoire a vécu. Le contexte urbain est bouleversé. Le brouillage des territoires et des références spatiales qui résulte de ces mobilités pose problème au politique et à tout acteur local dans la mesure où ceux-ci fonctionnent sur la délimitation territoriale de leurs compétences. L'espace invisible prend un poids croissant. L'espace public se réduit de moins en moins à un espace physique supposant des rues et des places. L'espace médiatique avec les débats qu'il promeut joue un rôle de plus en plus important. La dynamique territoriale contemporaine suppose une communication double : bottom up et top down. L'émergence récente du concept de développement durable a fait évoluer la vision des problèmes sur le territoire et rendu plus complexe encore sa gestion. Il est devenu évident pour les acteurs de la gestion de l'espace physique et virtuel que la maîtrise de cette complexité nécessite l'utilisation d'une quantité plus grande d'informations de qualité sur le territoire. Notre objet de compréhension et d'évaluation est le système territorial éminemment complexe dont chaque composante, chaque acteur, chaque intervenant est en totale interaction avec les autres et avec l'environnement, en même temps qu'il est ouvert sur un environnement extérieur spatial et temporel. Nous positionnons le bassin d'éducation et de formation à l'intersection de ces constats et nous l'incluons dans une problématique de développement territorial.

Pendant des décennies la qualité de la formation disponible et accessible sur un territoire était mise en avant comme facteur d'attractivité de ce territoire. Il s'agissait de la promesse implicite faite aux entrepreneurs de trouver localement de la main d'œuvre bien formée, disponible et aux acteurs locaux de trouver un emploi en relation avec les besoins de ces entreprises. Mais, l'offre de formation présente sur un bassin ne dépend pas directement des pouvoirs locaux, dans le pire des cas ne rencontre pas toujours un intérêt démesuré de la part de ces mêmes acteurs d'une part et d'autre part, le développement des TIC autorise les mobilités et la virtualisation des échanges pédagogiques rompant ainsi, au moins en théorie, la relation avec le territoire. Ces quelques phrases posent en préambule le cadre complexe dans

lequel nous allons évoluer tout le long de notre communication. Nous l'avons souligné, la complexité de notre objet, le territoire-éducatif est renforcée par la diffusion des Tic au sein des territoires. Nous pouvons désigner ce préambule par un mot : la territorialité ou l'appropriation des ressources d'un espace par les acteurs locaux dans une perspective de valorisation. L'appropriation des ressources éducatives mises à disposition traduit la création de contenus pédagogiques territoriaux qui relèvent des processus de communication formalisés par un Distic¹.

Territoire éducatif et logique de proximité

Pourtant, à priori, le « local » n'a pas la réputation de favoriser la hauteur de vue qui convient pour comprendre les problèmes difficiles, l'horizon restreint des phénomènes tronquerait ou fausserait les analyses (Leroy, 2005). Ainsi, une approche locale des problèmes empêcherait une compréhension globale, offrant à l'observateur une réalité trop restreinte. Cette critique du « local » souvent associée à l'étroitesse de vue et à l'esprit partisan, ne semble pas s'adapter au système éducatif, lorsqu'on le définit par des opérations concrètes cherchant à répondre à l'ensemble des besoins de formation d'un public. Dans ce cas le législateur affirme la nécessité d'une logique de proximité autant pour l'analyse des besoins que de la mise en œuvre des ressources éducatives qui y répondent. Cette logique de proximité se concrétisant aisément dans l'espace géographique commun de vie des acteurs où l'offre et la demande se rejoignent dans une recherche d'efficacité des actions de chacun. Ainsi le local serait la bonne dimension pour une politique « d'aménagement du Territoire éducatif » parce qu'il favoriserait à la fois deux conditions d'efficacité de la réponse aux besoins :

- La prise en compte de l'ensemble des ressources éducatives dans leur étendue, leur complémentarité, leur développement cohérent et concerté, pour apprécier réellement la capacité d'action collective vers les objectifs d'éducation et de formation.
- La capacité à gérer l'hétérogénéité des besoins, ce qui sous-tend à la fois la capacité à favoriser leur expression et à construire des réponses adaptées. Ainsi le Territoire restreint favorise l'analyse de la demande et offre une possibilité d'une réponse globale qui intègre aussi bien les dimensions éducatives du niveau scolaire de la formation technique, que des autres niveaux de l'insertion sociale et professionnelle (santé, culture, emploi ...).

On comprend ainsi l'expression que l'on pourrait utiliser en sous titre. La réponse peut être « globale » parce que le Territoire restreint permet d'envisager la mobilisation de tous les acteurs en utilisant les compétences spécifiques de leur travail en réseau.

Plan de notre proposition

A partir des définitions de l'échange et de l'action de développement territorial plusieurs questions nous viennent à l'esprit :

¹ Dispositif socio-technique d'Information & et de Communication

- Quel est l'apport des TIC dans la construction des savoirs pour le développement territorial ?
- Comment doit-on organiser l'échange au niveau de la recherche scientifique afin de favoriser le développement du territoire ?

Nous pouvons avancer des éléments de réponses pour faciliter et mettre en œuvre le maillage territorial ainsi que le partenariat public-privé afin de réunir les conditions d'un développement et de maintien des populations dans leur bassin de vie.

Au sein des Universités et des institutions locales

Tout d'abord par l'implantation de filières de formations aux métiers dits numériques, aux outils d'informations scientifiques et techniques (URFIST² par exemple) au sein des universités. Nous préconisons d'implanter au sein des institutions locales des centres de ressources informatiques pour permettre la délivrance de formations appropriées aux acteurs locaux.

Entre les centres universitaires

Ensuite par la mise en place d'un projet de réseau d'universités de l'Information et de la Communication. Ce qui aurait l'avantage de connecter ces sites universitaires à des réseaux déjà existants et de mobiliser des ressources complémentaires en vue de la création de contenus numériques.

Entre les acteurs et agents du développement local

Par la création d'incubateurs d'entreprises au sein des universités et institutions :

- Pour favoriser le rapprochement des centres de recherche et des acteurs économiques ;
- Permettre à des étudiants de formuler, formaliser, leur projet de création d'entreprise.

Au centre des collectivités

Par la création de véritables places numériques au sein des communes ou de toute autre collectivité territoriale afin de créer des lieux de convergence et d'animation territoriale pour la population. Mais également entre les acteurs des sphères publique et privée. En effet, nous suggérons aux institutions de procéder à des appels d'offres croisés obligeant la coopération des acteurs publics et privés.

En maillage du territoire

Par la création de points d'accès à l'Internet citoyens à l'instar des points ERIC en région PACA ou des points [P@m](#) en région Corse. Ces points d'accès peuvent offrir outre l'accès à des ressources informatiques, la connexion à l'Internet, l'initiation de publics ciblés et l'offre de services publics.

Enfin par l'implication toujours plus constante dans les différents projets territoriaux concernant les TIC ou les incluant comme outils essentiels à la bonne marche du projet (ex. : aide à la mise en place du tri sélectif en région, utilisation de l'audiovisuel pour la promotion

² Union Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique.

de certains domaines d'activités ...). En fait nous souhaitons établir cette relation circulaire du lien et de boucle entre une activité de recherche en développement territorial et une activité de porteur de projet pour un territoire donné. L'objectif ultime étant de doter les échelons territoriaux du capital formel (Bertacchini, 2004) préalable à leur spécialisation en centre de compétences et de ressources.

Fondements et supports de nos propositions

La démarche que nous préconisons et les axes de notre démarche s'insèrent dans le programme de recherches M.A.I.N.A.T.E (Management de l'Information Appliquée au Territoire) initié en 1996 au sein du laboratoire LePont³ de l'Université du Sud Toulon-Var. L'objet principal de ce programme est de pouvoir mesurer le réservoir de capacité de développement local que possède ou pas un territoire. Nos recherches visent les territoires de villes ou bassins de taille moyenne qui souhaitent définir et mettre en œuvre un projet de développement par l'intégration des TIC.

L'intégration du système « territoire » dans un méta-modèle

Compte tenu de notre objet, le territoire, et de ses caractéristiques, il nous a semblé approprié de proposer un modèle du système « territoire » qui rende compte à la fois de la matérialité des objets territoriaux, des approches cognitives différentes des intervenants qui en effectuent une lecture spécifique, et du sens « territorial » qui transforme l'espace en ressources partagées (Oinas, Van Gils, 2001) (Steiner, Hartmann, 2001). Ainsi nous avons eu recours dans nos travaux à un modèle qui se décompose en trois plans fortement imbriqués et indissociables les uns des autres.

Nous l'avons nommé méta-modèle parce qu'il repose sur l'intégration de plans différents dont le cumul influe, à notre sens, la capacité d'un territoire à formuler une politique de développement. Les plans qui composent ce méta-modèle sont les suivants : celui de la matière physique (premier niveau) ; celui de l'information (deuxième niveau) et celui de l'identité (troisième niveau). Nous pensons que ce modèle peut être aussi une représentation de la complexité d'un système territorial.

Deux types d'approches complémentaires caractérisent ce méta-modèle :

- une approche descriptive s'appuyant sur une description en trois niveaux irréductibles : celui des objets physiques, celui de l'information quantitative et qualitative, celui du tout ou de l'émergence ;
- une approche dynamique rendant compte de l'évolution du système dans le temps. Le fonctionnement de cette entité repose sur l'interaction de nombreux acteurs directs et indirects qui restent à mobiliser.

Nous pensons qu'une politique de développement local relève de la médiation et suppose la capacité des acteurs à négocier dans la perspective de la définition d'un projet territorial. Pour prétendre à l'appropriation territoriale, les acteurs locaux ont besoin d'une structure pour s'entraîner à négocier puis s'engager envers les objectifs annoncés. Mais

³ Laboratoire d'Etudes Pour l'Ouverture aux Nouvelles Technologies

cette structure, réelle ou virtuelle, de reconstruction ou de valorisation des expériences locales ne peut être porteuse que si les membres en partagent les objectifs, possèdent les qualités requises pour mener à bien ce type de politique (Glize, Gleizes, Camps, 1998). Dès lors, l'espace à développer est à appréhender comme un ensemble de lieux, chacun doté de caractéristiques propres et un ensemble de flux qui relie les lieux et les constituent en système interdépendant (Savy, 1999). Cette définition parmi d'autres, met l'accent sur les interactions entre les individus, les groupes informels et la structure organisationnelle, vecteur d'identité du territoire. Par identité, nous entendons la capacité de réponse à la banalisation des lieux, la dilution des territoires, la dissolution du local dans un mouvement de mondialisation. L'analyse des flux a des vertus singulières : elle dévoile les différenciations, les coopérations et les concurrences entre les lieux (Savy, op.cit.) et les acteurs. En premier objet, nous nous sommes préoccupés à représenter les liens entre les acteurs locaux et ce, par niveau indépendant sans chercher à établir des relations entre les niveaux différents du méta-modèle. C'est cette démarche que nous présentons dans les lignes suivantes.

La valorisation territoriale : une démarche transversale

Lorsqu'un échelon territorial réfléchit aux orientations futures de son avenir, il engage de fait un acte de développement. C'est-à-dire qu'il initie un processus de recherche de compétitivité globale (Coburn, 1999). Il ne s'agit pas moins de renforcer la capacité d'attractivité du territoire, à le doter d'arguments spécifiques, à les faire connaître à des partenaires potentiels lorsqu'ils existent, éventuellement à manifester une volonté d'associer des partenaires à ce programme de développement. Ce processus relève à notre sens, de la capacité d'adoption par des acteurs locaux très différents d'un objectif et d'une démarche (Boullier, 2000). Dans cette optique, le plan de développement devient acteur et outil pédagogique. Il est aussi un moyen d'interpénétrer les cultures différentes : entrepreneurs, institutionnels, éducatifs. Ce mouvement est donc fondé sur le décroisement, une approche transversale qui repose sur quelques piliers essentiels :

- le volet économique qui concerne les entreprises en place ou à venir dans leur défi permanent de la compétitivité ;
- le volet d'interface qui favorise le développement local en rassemblant les énergies autour de projets communs, entre l'environnement (universitaire, politique, recherche) et le monde économique.

Le potentiel de développement repose, à notre sens, essentiellement sur des facultés d'échanges que nous appelons le gisement de transférabilité des compétences (Asheim, 2001). Ce constat nous a incité à utiliser l'analyse réseau pour tenter de représenter ces relations et l'implication des acteurs locaux. Nous précisons que les réseaux virtuels obtenus concernent chaque niveau distinct du méta-modèle considéré de manière indépendante.

En conclusion intermédiaire

Nous allons maintenant évoquer quelques pistes qui pourront faire l'objet d'études complémentaires lors de travaux de recherche futurs.

L'échange est le moyen, le vecteur qui permet de profiter pleinement des connaissances et des compétences des autres, c'est-à-dire développer l'aspect grégaire de notre espèce et ce pour tendre vers le but qui est d'améliorer notre condition de vie et aussi pour répondre à une autre particularité de notre espèce : l'aspiration à plus de pouvoir. Cette définition peut selon nous tout à fait s'adapter à la notion de territoire puisque les collectivités gérant nos territoires ont découvert que la communication était un instrument de pouvoir et qu'elle était aussi une forme d'action (Venturini, 2004). En effet, la communication est devenu un instrument, un outil de gouvernement local c'est-à-dire que le rôle de diffusion d'informations officielles s'est rapidement transformé en une véritable communication politique. Le territoire est l'objet d'un véritable jeu de pouvoir lié à l'appropriation des ressources de l'espace (Bertacchini, 2004). Cette définition du territoire laisse entrevoir que le pouvoir n'appartient pas uniquement à ceux qui nous gouvernent mais aussi et surtout à l'ensemble des acteurs sociaux. On peut donc parler de politique territoriale concertée qui engage les acteurs dans une coordination territoriale. Cette coordination est un processus qui rassemble les acteurs et les transforme en un acteur collectif (Bertacchini, 2004). A partir de cette proposition double, on peut se demander en quoi et comment les TIC favorisent-elles le développement territorial ? Car plus qu'un système d'informations il s'agit de transformer l'information en connaissance et la connaissance en action (Polanco, 1999) pour que le territoire évolue.

Notre objectif est de ce fait de favoriser la mise en réseau d'universités et de collectivités voire même d'entreprises, en somme de territoires et d'acteurs différents pour qu'ils deviennent des relais d'échanges scientifiques, techniques, technologiques, sociaux, politiques et économiques.

Les TIC doivent être considérées comme des moyens, des outils appartenant à une politique de développement et relevant d'elle. En effet, l'accès et la maîtrise des TIC sont désormais l'un des facteurs clés de l'attractivité et de la compétitivité d'un territoire. Le développement d'un territoire doit forcément passer par l'appropriation des TIC mises au service d'un patrimoine commun des connaissances. De nombreux chercheurs ont avancé la thèse de la gouvernance, c'est-à-dire un nouveau projet de l'action interactive pour gérer la société humaine. D'autres ont suggéré la thèse de « l'intelligence collective » qui permet grâce aux TIC et aux réseaux de promouvoir un nouvel humanisme garantissant à tous l'accès au savoir (Lévy, 1997). Enfin, d'autres soutiennent la théorie de l'empowerment qui développe l'idée d'une plus grande participation des citoyens dans la gestion et le contrôle des médias.

D'une façon générale, et ce malgré les nuances et les argumentations spécifiques à chacune de ces thèses et d'autres, toutes ces idées convergent vers l'idée que les TIC ne peuvent que favoriser la stratégie collective, la mutualisation des savoirs et surtout des actions.

Afin que le territoire se développe il lui faut donc l'organiser selon plusieurs étapes et le doter du capital formel territorial résumé de la sorte :

- communiquer,
- s'informer et se former,

- échanger et transférer,

afin

- de valoriser,
- de coopérer,
- et d'innover.

Nous comprenons mieux ainsi comment les TIC peuvent, en respectant cette relation circulaire de double boucle, participer au développement territorial lors de la construction des savoirs.

Références :

BEAUCHARD, J., (dir.), (2003), *La Mosaïque territoriale. Enjeux identitaires de la décentralisation*, Paris, L'Aube.

BERGERON, P., & HILLER, C., (2001), « Competitive intelligence in Cronin, B. », *Annual Review for Information Science and Technology*, vol. 36.

BERTACCHINI, Y., (2004), *Vers l'Intelligence territoriale, Volet 2, Mesurer la distance, Mémoriser le virtuel, Penser la durée*, Toulon, Les ETIC.

BONNET., M., & DESJEUX, D., (dir.), (2000), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF.

CHAMPOLLION, P., PIPONNIER, A., (2004), Actes du Colloque Tice Méditerranée, « Première approche de la construction du processus qualité dans les sites Web interculturels », 2004, Nice.

COBURN, M., (1999), *Competitive Technical Intelligence : A guide to Design, Analysis and Action*, Oxford University Press.

GLIZE, P., & GLEIZES, MP., & CAMPS, V., (1998), « Une théorie de l'apprentissage fondée sur l'auto-organisation par coopération », *Apprentissages des méthodes naturelles aux méthodes artificielles*, Paris, Hermès.

GOUX-BAUDIMENT, F., (2001), *Quand les territoires pensent leur avenir*, Paris, l'Aube.

JONAS, O., (2002), *territoires numériques*, Paris, Certu.

LEROY, Ph., (2005), « L'Education au territoire & le concept de territoire éducatif : le défi pour le bassin d'éducation & de formation », Ouvrage collectif à paraître, Toulon, Les ETIC.

LEVY, P., (1997), *L'intelligence collective, Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte.

POLANCO, X., (1999), « Plus qu'un système d'information ; il s'agit de transformer l'information en connaissance et la connaissance en action », *Le Micro Bulletin Thématique*, n°3, Paris, CNRS.

VENTURINI, M-M., (2004), « Entre verbe & projet : la médiation, fondation de l'échange & structure du développement local », *International Journal of Information Sciences for Decision Making*, n°16.

VODOZ, L., & alii, (2002), *NTIC & territoires, enjeux territoriaux des NTIC*, Lausanne, CEAT.